

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 42

Artikel: Au bivouac
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compliment. — C'était dans une soirée.

Un invité, de nature timide et qui n'avait pas grande habitude du monde, causait avec une dame déjà mûre. Il désirait fort lui faire un bien aimable compliment. Il s'écrie tout à coup :

— Oh ! que vous avez, madame, un joli petit pied !

— Oh ! fait la dame, très heureuse, enchantée, minaudant, vous êtes un flatteur, monsieur, il n'est pas aussi petit que vous voulez bien le dire.

Et, souriante, elle soulève légèrement le bord de sa robe et cambre le pied.

— Voyez plutôt, ajoute-t-elle, il est très grand. Alors, le complimenteur perdant la tête, à bout de galanterie :

— Ah ! c'est vrai, madame, excusez-moi... Je n'en avais vu que la moitié !

Histoire de l'art. — Cours en 8 séances, donné par M. Raphaël Lugeon, professeur, au Palais de Rumine (salle Tissot), avec projections lumineuses. 3^{me} séance, mardi 23 octobre. Quelques maîtres de la fin du XV^{me} siècle. Sandro Botticelli, Luca Signorelli et les fresques d'Orvieto à Mantegna.

A PROPOS DES « VAUDOISES »

Les « Vaudoises », ce ne sont pas « toutes » les Vaudoises, mais seulement celles qui, avec une cranerie peu commune, une persévérance très louable, une grâce incontestée, cherchent à remettre en faveur, pour les jours de fêtes religieuses et patriotiques, notre joli costume vaudois. On a souri, au début ; on a hoché la tête et haussé les épaules, en signe de doute quant au succès de cette tentative. Il a fallu capituler, ces dames et demoiselles ont gagné leur procès ; elles ont triomphé. Et c'est tant mieux. Vivent les « Vaudoises » en costume vaudois !

A propos de la résurrection de nos costumes nationaux, si caractéristiques de l'avenante simplicité de nos mœurs de jadis, nous trouvons dans un numéro de l'*Ami du Peuple valaisan*, dont nous ne pouvons indiquer la date, mais qui remonte à quelques années déjà, les lignes suivantes. Elles montrent que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe de la résurrection de nos costumes nationaux.

Tout récemment une conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons romands, réunie à Genève, a décidé la création d'un Glossaire des patois parlés dans la partie française de la Suisse. On a raison de ne pas laisser disparaître entièrement ces vieux dialectes, qui forment un des éléments de la vie nationale de nos populations rurales.

Il est un autre élément bien plus menacé encore par l'égalitarisme de notre siècle niveleur. C'est le costume national.

En Valais il s'est, il est vrai, conservé dans la plupart des communes des montagnes et des vallées. Mais les localités de la plaine ont presque complètement abandonné le costume d'autrefois. La mode, la laide et capricieuse mode, a envahi nos villages situés au pied des Alpes et tend à pénétrer plus avant dans le pays. Que l'on entre dans tel ou tel village, et l'on sera étonné du changement qui s'y est produit depuis peu d'années. Il n'y a pas longtemps encore, on y portait les habits faits de ces bons, solides draps du pays, et avec lesquels on affrontait des années de travaux les plus pénibles. Aujourd'hui ce sont des confections, achetées à bas prix, mais qui n'en sont pas moins chères, puisqu'elles sont bientôt usées, qui les ont remplacés.

Tandis que les mères gardent encore le costume de leurs aïeules, on verra les jeunes filles, imitant tant bien que mal les modes ridicules et excentriques de la ville, et rougissant de la simplicité de leurs mères, — malheureusement trop indulgentes — afficher dans leur vêtement un

luxe de couleur et de formes frisant bien souvent le grotesque.

Combien témoignent plus de goût, celles qui restent fidèles à leur vieux costume national, à la fois simple, économique et gracieux ! Qu'elles le gardent précieusement. C'est leur intérêt matériel aussi bien que le bon goût qui les y engage.

On se plaint beaucoup aujourd'hui de la disparition de la simplicité et de la loyauté d'autrefois. La fureur à vouloir imiter les usages et les modes des villes n'y est certainement pas étrangère. Il y a des paysans et des paysannes qui rougissent d'être paysans et affectent, très maladroitement, les manières de citadins. Qu'ils restent dans leur condition et qu'ils en soient fiers. Quel état est, en effet, plus noble, plus indépendant, plus salutaire à l'âme et au corps que celui du paysan, qui travaille librement la terre qui lui appartient, dans l'atmosphère pure et vivifiante du grand air ? C'est par le paysan que la sève de la nation se rafraîchit et se renouvelle constamment. C'est le paysan qui forme le fondement stable et solide de la société. Et pourquoi cela ? Parce que c'est le paysan qui maintient et transmet les saintes traditions des ancêtres ; c'est lui surtout qui préserve les générations des corruptions physiques et morales qui empoisonnent les grandes villes.

Or, les costumes nationaux sont assurément un des facteurs qui contribuent le plus à la conservation de ces précieuses traditions. Qu'on les abandonne pour imiter le luxe des villes, et aussitôt le caractère, les mœurs du peuple s'en ressentiront. C'est l'expérience qui l'affirme.

Aussi essayait-on un peu partout, de nos jours, à réagir contre l'envahissement des campagnes par le luxe des villes. Il s'est formé des sociétés pour la conservation des costumes nationaux. Dans le canton de Vaud, M. Alfred Cérésole s'est mis naguère à la tête d'un mouvement dans ce sens. Dans le Grand-Duché de Bade, il s'est constitué une association, patronnée par les autorités civiles et religieuses, pour la restauration et le maintien des costumes nationaux. Le succès a répondu à ses efforts. Dans plus de 200 paroisses, les enfants sont venus en 1895, si nous ne faisons erreur, à la première communion revêtus du costume de la Forêt-Noire.

Nous savons, certes, que chez nous, grâce à Dieu, la majeure partie de la population campagnarde est restée jusqu'ici à peu près réfractaire à la contagion de la mode. Le paysan garde les traditions viriles des aïeux. Mais il n'est peut-être pas inutile, en présence de certaines déviations dans les mœurs de plus d'une localité, de mettre en garde contre le danger que nous venons de signaler.

Notre conclusion est donc :

Paysan du Valais, conservez vos costumes nationaux, restez fidèles aux habitudes de simplicité de vos pères, qui ont fait votre bonheur et votre force et que d'autres, qui paraissent peut-être plus heureux que vous, vous envient.

La livraison d'octobre 1917 de la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* contient les articles suivants :

Maurice Milloud, Affaires de Suisse. — G.-S. Street, Le caractère anglais. — Benjamin Vallotton, Roger Allier. — Amélie Murat, Louange d'une aurore. Poème. — H. de Varigny, Comment finissent les formes organiques. (*Seconde et dernière partie.*) — Louis Leger, de l'Institut, Les prisonniers de guerre français en Allemagne sous la Révolution. — Madeleine Maus, L'accessibile richesse. (Paroles pour les jeunes filles.) — Henry Tardent, Le rôle de l'Australie dans la guerre actuelle. (*Troisième et dernière partie.*) — André Langie, De la cryptographie. (*Troisième et dernière partie.*) — Chroniques anglaise (H.-C. O'Neill) ; russe (Ossip Louvie) ; hollandaise (Louis Bresson) ; allemande (A. Guillard) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique (Ed. Rossier) ; suisse romande (Maurice Milloud). — Revue des livres III-VII.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

CHASSE EXTRAORDINAIRE

(D'APRÈS MARTIGNIER)

II

ENFIN, ces trois hommes intrépides décident que les deux chasseurs pénétreront dans la tanière avec leurs armes et que Treboux veillera à l'entrée avec sa hache, prêt à frapper, si le cas advient. Après nouvel examen, on découvre que la caverne est profonde, qu'on ne peut y pénétrer qu'avec une lumière, dont on est entièrement dépourvu. Abram Capt n'est pas arrêté pour si peu. Il enlève à un gros sapin une longue bande d'écorce ; à l'extrémité de cette bande on rassemble de la résine de sapin en un gros paquet de la forme d'un chapeau. Cette résine est allumée ; les chasseurs pénétrèrent dans la tanière, en la poussant devant eux. Voici l'ordre de la marche : le flambeau de poix, le chien Valdeau, puis Courvoisier avec le fusil armé et prêt à faire feu. Capt forme l'arrière-garde. Les premiers pas se font aisément, la caverne est spacieuse ; mais bientôt le passage devient plus étroit, on ne peut s'y avancer qu'en rampant ; les chasseurs s'y engagent résolument. La voûte du rocher s'élève tout à coup, Courvoisier peut se dresser ; il s'arrête et pousse tout doucement le flambeau, à ce moment il aperçoit un mouvement comme celui d'un bras qui passerait sur la lumière ; il tire et atteint l'ours en pleine tête. Celui-ci pousse un rugissement effroyable, la lumière s'éteint, l'ours se précipite hors de la caverne en frôlant Courvoisier, qui s'est rangé contre le rocher, passe sur le corps de Capt, qui était à l'étrémité du passage et le blesse légèrement à l'épaule. A l'issue, il trouve Treboux qui lui fend la tête avec sa hache ; la victoire est complète. Cependant, les chasseurs restés dans la caverne étaient presque suffoqués par la fumée de la poix, qui avait cessé de brûler. Après le premier moment d'émotion passé, Courvoisier se met à dire à Capt :

— *Es-to quic ?* (Es-tu là ?)

— *Oï !* lui répond Capt d'une voix lamentable.

Les cris de victoire de Treboux à l'extérieur rassurent nos chasseurs, qui s'acheminent vers l'issue en criant à leur compagnon qu'ils étouffent par la fumée. Celui-ci leur répond que c'est le corps de l'ours qui obstrue l'entrée :

— *Bussa-to per derrai*, dit-il.

Ainsi fut fait ; les chasseurs sortent enfin, après leur ennemi, avec des émotions diverses que chacun pourra apprécier. Si l'ours n'avait pas été frappé à la tête, on ne peut savoir ce qui serait advenu des chasseurs.

Le fait que nous narrons est authentique, l'auteur le tient de la bouche des acteurs eux-mêmes. La caverne a été visitée par bien des personnes, qui ont constaté la parfaite exactitude des détails qui précèdent.

(Communiqué par H. GUIBERT, inst.)

Au bivouac. — Le capitaine fait une ronde de nuit et aperçoit un homme couché sur le dos et qui regarde fixement les étoiles.

— Qu'est-ce que vous avez donc à regarder si longtemps ?

— Pardon, mon capitaine, je faisais la réflexion que le plafond était rudement haut. N'est-ce pas vrai ? — P.

D'accord !... — Tel est le titre de la nouvelle pièce villageoise en 3 actes de M. Marius Chamot. Le premier acte « Chez nous ! » se passe à Donvillars, dans le canton de Vaud ; le deuxième acte « chez eux » à Butenthal, dans le canton de Berne et le troisième acte : « Ensemble » de nouveau Donvillars le soir du 1^{er} août 1917.

On ne s'ennuiera pas à ce spectacle essentiellement gai. Dans la pièce *D'accord*, ce sont des valets et des Suisses allemands qui fraternisent.

MM. J. Mandrin et L. Desoche, les inoubliables créateurs du genre, personnifieront les Vaudois tandis que M. Chamot incarnera le type du bon Bernois.

La première représentation est fixée au vendredi 26 octobre.